

FO@D

FILIÈRE Apiculture

Formation continue

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - Spécialité Apiculture

S'installer en apiculture

La formation :

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.



DURÉE : 1200h - De janvier à septembre | NIVEAU 4 | Formation Ouverte A Distance (FOAD)

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – Apiculture RNCP 38093

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat, reconversion professionnelle).

Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans et disposer d'un matériel permettant la formation à distance (ordinateur + connexion à Internet).



Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Assurer le pilotage d'une entreprise apicole,
- Conduire les processus de productions apicoles, (miel, pollen, propolis, gelée royale, essaims...),
- Valoriser les produits apicoles,
- Organiser le travail et de gérer les ressources humaines,
- Gérer économiquement, financièrement et administrativement une exploitation apicole,
- Transformer les produits de la ruche.



Le contenu :

Le BP REA est composé de 7 UC (Unités Capitalisables). Chaque UC du BPREA peut être validée sur une durée maximale de 5 ans. Une fois acquise, elle est définitivement acquise et reste valable à vie.

1) Tronc commun du BPREA (gestion d'entreprise) :

- Les grandes fonctions du monde vivant,
- Les différents types d'agriculture (histoire, filières, acteurs),
- Pilotage de l'entreprise agricole (économique, financier, juridique fiscal),
- Organisation du travail,
- Accès au foncier,
- Stratégie commerciale et négociation.



2) Domaine technique (Apiculture) :

- Biologie de l'abeille,
- Itinéraire technique,
- Calendrier des activités selon la saison,
- Conduite sanitaire.

3) 2 options obligatoires :

Transformation des produits de la ruche :

- Elaboration de produits (pain d'épices, nougat, pâte à tartiner, bonbons,...),
- Conservation, étiquetage et traçabilité,
- Règlementation et Hygiène,
- Laboratoire, matériels et équipements.

Elevage de reines et essaims :

- Bases de l'élevage,
- Développement du cheptel,
- Techniques de multiplication des colonies,
- Production de gelée royale.



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles. Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Gare ferroviaire à proximité /
Bus : ligne 36 du réseau vitalis (Poitiers-Venours)



Modalités pédagogiques et d'alternance : FO@D

Formation Ouverte A Distance (FOAD) du **18 janvier 2027** au **24 septembre 2027**.

Durée : **1200h** :

- **8 semaines (273h)** en centre (cours, pratique sur rucher pédagogique),
- **18 semaines (647h)** à distance (plateforme Moodle en synchrone et asynchrone),
- **280h en entreprise** (positionnées essentiellement en sur la saison apicole).

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.

- Equipe de formateurs qualifiés
- Plateaux techniques et pédagogiques
- Salles informatiques
- CDI/CdR



Evaluation et validation du diplôme :

Validation d'un diplôme de niveau 4 (niveau Bac).

7 blocs de compétences évalués par des mises en situations professionnelles.

Possibilité Validation des Acquis Académiques ou VAE.



Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation, test de positionnement selon qualification.

Une expérience d'ouverture de ruche et une rencontre avec au moins un apiculteur professionnel sont fortement conseillées.



Et après ?

MÉTIER VISÉ :

Apiculteur professionnel, salarié sur une exploitation apicole, technicien apicole.

POURSUITE D'ÉTUDES :

Possibilité de poursuivre par un certificat de spécialisation ou un BTS.



Tarif et financement :

Le CFPPA de VENOURS est là pour vous guider dans votre demande de financement (possibilité de bénéficier d'aides financières pour la formation, l'hébergement et le transport).



Tarifification et rémunération : Consulter le CFPPA de Venours. Modalités de financement et de rémunération en fonction de votre situation, possibilité de financement OPCO, transition pro, CPF.

POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfppa.venours@educagri.fr

CFPPA de VENOURS – 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours

